Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 11 AVRIL 2015 A SEPT-SAULX (MARNE)

COMPTE RENDU

***

Etaient présents les membres du Conservatoire dont les noms suivent :

- M. ADAM André
- Mme ADAM Dominique
- M. BERNARD Philippe
- Mme BOISARD Myriane
- M. CHESNAIS Alain
- Mme CHESNAIS Claude
- M. CORNEUX Pascal
- M. CRE Roger
- Mme DEROY Catherine
- M. DEROY Marc
- M. DESCHATRES Jean-Claude
- M. DESJARDINS Francis
- M. M EARL de Charmes
- FELIX Michel
- M. FERTE Pierre
- M. GARNOTEL Jean-Louis
- Mme GAUTREAU Francine
- M. GONY Roger
- Mme GONY Sylvie
- Mme GUERBETTE Chantal
- M. HOREM Robert
- M. LECOMTE Claude
- M. MARGAINE Bernard
- M. MUNNIER Pierre
- NATURE ET AVENIR
- PIERROT Frédéric
- Mme RIBEYRE Anne
- Mme RICARD Josiane
- Mme SERVETTAZ Camille
- M. SOGNY Jean-Marie
- M. VENAULT Guy
- M. WARNIER Jean-Pierre
- M. YON Daniel
- *Adhérents sans droit de vote*
- M. GEBER Mickaël
- M. MAIREAUX Claude
- Mme MARION Dominique
- M. BRIOT Didier
- M. LESCOUT Franck
- M. RICHARD Hervé

Participaient également les personnalités suivantes :

- M. Francis DESJARDINS, représentant M. le Président du CESER ainsi que M le Président de la LPO
- Mme EDOUARD Florence, Déléguée ONF Champagne-Ardenne
- M. EVRARD Jean-Loup, Maire d'Athis
- M. JOANNESSE Raymond, Conseiller Régional représentant M. Jean-Paul Bachy, Président
- M. NOTAT Jean, Conseiller Régional
- M PEAN Eric, Commissaire aux comptes représentant la Société BDO France
- M. PINÇONNET Didier, Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Mme ROBIN Muriel, représentant la DREAL Champagne-Ardenne

Etaient représentés les membres du Conservatoire dont les noms suivent :

- M. ALBERT Pascal
- Association Chemins et Rivières
- M. BARAT Jean-Marie
- M. BELLENOUE Stéphane
- Mme BELLENOUE Kristina
- Mme CHAUVET Colette
- M. COISTIA Michel
- M. CUMOLI Didier
- M. DAVESNE Jean-Paul
- Mme DESJARDINS Denise
- M. GAUTHIER Christian
- M. GEOFFROY Bryan
- Mme GIRARDOT Bernadette
- Mme GOMES Nathalie
- M. GONDEL Bernard
- Mme GRUAULT-TRUCHET Marie-Josèphe
- M. HUBERT Bruno
- M. HUOT Jean
- Mme JACQUOT Marie-Josèphe
- M. JOLY Serge
- M. JULLIOT Jean-Marie
- Mme LHUAIRE Edith
- M. LHUAIRE Claude
- M. NOEL André

Version provisoire à approuver lors de l'assemblée

- M. OLIVIER Michel
- Mme PARISOT Yvette
- Mme PELOUARD Laurence
- M. PENISSON Jean-Pierre
- M. PRINCET Jacques
- Mme RINCENT Maryvonne
- SESNR
- M. TERRASSE Roger

Participaient également les membres de l'équipe salariée :

- M. PINON-GUÉRIN Philippe, Directeur
- M. BECU David, Responsable administratif et scientifique
- M. DETCHEVERRY Pierre, Chargé de missions, Responsable antenne Marne / Ardennes
- M. BROUILLARD Yohann, Chargé de missions
- M. GENESTE Guillaume, Chargé de missions
- Mme MANN Catherine, Chargée de projets chauves-souris
- Mme MOROT Fabienne, Secrétaire
- M. OLIVEIRA Sébastien, Comptable
- Mme PESTELARD Stéphanie, Assistante chargé de missions
- Mme SAVART Emmanuèle, Chargée de Communication
- Mme WENDING Jessica, Chargée d'études

Etaient excusées les personnalités suivantes :

- Monsieur Bruno FAUVEL, Trésorier du Conservatoire et Mme FAUVEL
- Monsieur Patrick CAZIN-BOURGUIGNON, Directeur de la Direction Départementale des Territoires de la Marne
- Monsieur Alain CULLOT, Maire de Châlons-sur-Vesle
- Monsieur Charles DE COURSON Député de la Marne
- Monsieur Mathieu DELCAMP, Chargé de mission biodiversité du GIP PNFCB
- Monsieur Pascal DESAUTELS, Maire d'Oger
- Monsieur Yves DETRAIGNE, Sénateur de la Marne
- Monsieur Meïssa DIALLO, Directeur du PNRFO
- Monsieur Guy DURANTET, Président du GIP FPNCB
- Madame Françoise FERRAT, Sénateur de la Marne
- Monsieur Christophe FISCHER, Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne
- Monsieur Pascal GOUJARD, Directeur de l'appui aux territoires de l'IIBRBS
- Madame Maryse LAUNOY, Directrice de la Direction Départementale des Territoires des Ardennes
- Monsieur Pierre-Olivier LAUSECKER, Chargé d'études zones humides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Monsieur Pascal LEFORT, Maire de Compertrix
- Monsieur Nicolas LE CERF, Chef de service viticulture et environnement / milieux naturels de la Chambre Agriculture de la Marne
- Monsieur Christophe LEPINE, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
- Monsieur Eric LOISELET, Conseiller Régional
- Monsieur Philippe MARTIN, Conseiller Régional
- Monsieur Michel MENKE, Agent technique du Service départemental de l'ONEMA
- Monsieur Philippe PAPAY, Directeur territorial Agence de l'Eau des Vallées d'Oise
- Monsieur Arnaud ROBINET, Député-Maire de Reims
- Monsieur Romain SINNER, Maire de Condé-sur-Marne
- Monsieur Patrick TASSIN, Président du CESER représenté par M. Desjardins
- Madame Catherine VAUTRIN, Députée de la Marne & Présidente de Reims Métrople

Version provisoire à approuver lors de l'assemblée

---

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Roger Gony ouvre l'assemblée et informe l'assemblée d'un changement d'organisation de dernière minute due à l'absence imprévue du Trésorier.
Il cite et remercie les personnalités présentes.

2. Election du Bureau

Au vu des circonstances particulières, Roger Gony propose comme bureau de l'assemblée, les 3 personnes présentes à la tribune, M. Guy Venault, M. Jean-Marie Sogny, et lui-même.
Les membres de l'assemblée valident à l'unanimité cette proposition.

3. Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 avril 2013

Roger Gony présente ce document (en ligne sur le site internet du Conservatoire) et souhaite connaître s'il fait l'objet de remarques. Ne suscitant aucun questionnement particulier, il est approuvé par l'assemblée présente.

4. Rapport moral 2014

Roger Gony donne lecture et précisions de son rapport moral pour l'année écoulée.

Le travail de notre équipe renforcée a permis de maintenir le haut niveau d'activité du Conservatoire. Le bilan d'activité témoigne de ce travail de qualité réalisé par des professionnels que je remercie vivement. La qualité de ce travail est reconnue par nos différents partenaires, et c'est sans doute pour cette raison que lors de la liquidation amiable de l'Agence d'urbanisme, de développement et d'aménagement de la région Troyenne, celle-ci nous a attribué une somme de plus de 19 000 €. Je renouvelle nos remerciements à tous les membres de l'AUDART.

Notre programme 2014 s'est réalisé avec de nouvelles contractualisations, un volet accru de gestion sur "nos" sites et d'animations sur les zones Natura 2000.

Pour la partie associative, la réunion des Conservateurs de l'Aube et de la Haute Marne a permis un échange sympathique et fructueux. Il en est ressorti un besoin de contacts et d'informations plus réguliers. Cette action sera reconduite pour les Ardennes et la Marne cette année.

Malgré nos bonnes intentions, nous ne sommes pas parvenus à tenir le rythme pour la parution des "Savarts", c'est un lien qui manque pour informer les adhérents. Nous devons y remédier.

Toujours pris pas les urgences et les imprévus, nous n'avons pas encore déposé notre demande à l'Etat et à la Région pour devenir un Conservatoire agréé, ce qui était pourtant une de nos priorités ! Peut-être que si nous passions moins de temps à démêler les complications administratives, nous en aurions plus à consacrer aux adhérents et à notre propre évolution !

Pour ce qui est de la maîtrise foncière, nous sommes devenus propriétaires de 1,3 ha de terrain dans la Marne, à Eclaires, en mesures compensatoire de la LGV et de 14 ha dans l'Aube à Etrelles-sur-Aube avec le concours de l'AESN… Mais nous avons eu une déception dans les marais de St Gond où nous n'avons pas été attributaire d'un terrain pourtant préempté par la Safer au titre de la protection de l'environnement, à la demande de la DREAL et avec le portage financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de la sauvegarde des zones humides. Nous avons engagé un recours juridique sur la forme. A l'avenir, pourra-t-on espérer une meilleure prise en compte des intérêts environnementaux par la Safer ? De même pour les mesures compensatoires de l'A304, le Préfet des Ardennes ne semble pas très sensible à l'intérêt de la protection de la nature.

Pour le futur Parc National des forêts feuillues de plaine, nous continuons à y consacrer beaucoup de temps. Le rapport de préfiguration, après consultation publique, a été transmis aux ministères concernés. Ce sont maintenant les périmètres, les règles et la Charte qu'il faut préparer.

Au niveau national, deux nouveaux CEN ont vu le jour en 2014. Tout d'abord celui de Nouvelle Calédonie : suite à un programme de protection des forêts sèches en 2001, la volonté d'agir sur plus de thématiques a pris corps. Un GIP a été constitué et il a demandé à adhérer à notre fédération en 2014, ce qui a été accepté par le CA le 5 octobre à Thionville.

Plus proche de nous, le CEN des Pays de la Loire a été créé le 17 décembre 2014 après 2 ans et demi d'une mission animée par la fédération à la demande des acteurs et autorités locales. La fusion entre le CEN de la Sarthe et le CORELA (Conservatoire régional des rives de la Loire et ses affluents) les 30 mars et premier avril dernier a parachevé cette création.

Pour 2015, sur le plan associatif, nous devons nous préparer à la nouvelle France Régionale. Comment l'environnement et la protection de la nature seront-ils administrés ? Comment s'organiser avec nos collègues Alsaciens et Lorrains pour répondre aux besoins de la protection de la nature dans les nouveaux schémas décisionnels et administratifs de ce vaste territoire ?

C'est un chantier important qui est ouvert, les échanges ont déjà commencé… A suivre !

Le Président soumet le rapport moral au vote de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Comme chaque année, par précaution, le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à ester en justice en tant que de besoin, sous le contrôle du conseil d'administration. Ce contrôle étant à postériori pour les

Version provisoire en attente d'approbation lors de l'assemblée

plaintes concernant les dégâts causés à nos sites et à priori pour les autres dossiers.
Cette demande est acceptée à l'unanimité.

5. Rapport d'activités de l'année 2014

Cette présentation est faite par le Directeur du Conservatoire, Philippe Pinon-Guérin à l'aide d'un diaporama. Ce bilan fait l'objet également, depuis quelques années déjà, d'une synthèse sous forme d'une plaquette diffusée aux adhérents ainsi qu'à nos différents partenaires.
A noter l'augmentation de nos activités, en nombre d'hectares gérés mais aussi notre implication sur le territoire.
Au niveau du personnel, 2014 est une année marquée par 2 départs, ce qui a créé une certaine turbulence:

- Jean-Brice Rougemont, Chargé de missions a quitté le Conservatoire au mois de mars et a été remplacée par Marion Jansana qui n'a pu être embauchée qu'au mois de novembre.
- Départ également de Fanny Guillaud, Chargée d'études remplacée par Michel Billod.

Nous avons également réorganisé l'aspect fonctionnel du Conservatoire avec 4 pôles (animation territoriale, scientifique, administratif et communication).
Au niveau du pôle administratif, l'équipe a été renforcée par l'embauche d'une 3ème personne
Quant à l'organisation territoriale, elle s'appuie sur 2 grandes entités pour renforcer l'efficacité :
Nord = Ardennes / Marne sous la coordination de Pierre Detcheverry et Sud = Aube / Haute-Marne sous la coordination de David Bécu.

Les grandes missions "connaitre, protéger, gérer, valoriser et conseiller" donnent la trame permanente de nos actions

Les suivis et les inventaires représentent une part importante du travail dans nos activités et une remise en question permanente est nécessaire en termes d'interventions et de protocoles.
Un autre volet important : les expertises, avec les diagnostics de territoire, écologiques, études d'impact et mesures compensatoire (pour lesquels nous intervenons davantage au niveau de la mise en œuvre).
Notre implication est homogène sur les 4 départements avec 195 sites gérés pour une équipe salariée de 22 personnes et le souhait d'amplifier notre capacité d'intervention grâce notamment aux Conservateurs bénévoles.
L'année a également été marquée par 8 sites supplémentaires protégés soit 45 ha (Etrelles, Beine Nauroy, etc…)
Meme si les superficies semblent diminuer, il s'agit juste d'une révision des périmètres effectuée en 2014 et d'une harmonisation des surfaces en cohérence avec l'ensemble du réseau des Conservatoires.
La moitié des sites sont des zones humides avec une diversité importante quant à la maîtrise foncière qui est basée principalement sur de la convention, elle a pour objectif principal la protection pour pouvoir agir efficacement sur les milieux. L'acquisition n'étant ni le seul moyen, ni le seul outil retenu.
Même si aujourd'hui le département de la Marne représente le département le plus important, en terme de superficie, nos actions visent l'ensemble de la région, à noter la progression dans le département de la Haute-Marne.

Il faut un canevas pour nos actions et, comme évoqué l'année dernière, la mise en place des plans de gestion sur 10 ans devrait nous permettre une plus grande consolidation de nos interventions.
Egalement, la généralisation des plans de gestion multisites (composantes similaires) devrait renforcer l'efficacité et l'homogénéité du travail de nos équipes.
En terme d'entretien, plus de 40 sites en ont bénéficié (pâturage, fauche, débroussaillage) notamment grâce à nos partenariats avec les agriculteurs (+ 40), soit à peu près 250 ha sur l'ensemble des 4 départements (principalement dans les Ardennes et la Haute-Marne).
Comme nous sommes gestionnaire de 2 étangs (étangs de Ramerupt et de Belval), nous organisons des pêches pour redonner une véritable gestion piscicole extensive (remise en eau ou assec si besoin).

En terme de Valorisation, du fait des aspirations de la société, ce volet devient important notamment sur les aspects de sensibilisation, sorties guidées, animations scolaires, conférences thématiques chauves-souris mais aussi manifestations organisées avec les collectivités.
Ces actions permettent de valoriser nos actions tout en nous faisant connaître davantage du grand public.
Pour informer, nous publions des lettres d'information qui rendent compte de l'activité sur les réserves mais aussi sur les zones natura 2000 au travers des infosites et des dépliants diffusés par les Offices du tourisme.
En 2014 nous avons réalisé 2 posters pour les RNN de Givet et de POMO dans un but de valorisation touristique.
Cette valorisation se fait également par l'aménagement de sentiers pédagogiques et d'installation de panneaux sur les sites.

Version provisoire en attente de l'assemblée

La nouveauté : le site internet du Conservatoire avec la mise en place d'une newsletter pour créer un lien plus important qui informera plus rapidement.

Le dernier volet qui est en progression constante "Conseiller" :
le Conservatoire est impliqué davantage avec les collectivités qui nous sollicitent de plus en plus pour des diagnostics mais aussi pour réfléchir et aider dans certaines démarches (plu, scot,…).
Pour clôre ce bilan, quelques mots sur Natura 2000 (+ de 30 sites en tant qu'animateur, élaboration de docob, soutien à l'animation, contrats Natura 2000). Toute une implication territoriale mais aussi un contact avec les différents acteurs. La moitié des surfaces sur lesquelles nous intervenons sont intégrées dans ce réseau. Natura 2000 doit être perçu aussi et surtout comme un outil pour la protection de la nature.

Roger Gony félicite l'équipe

Question sur l'avenir du Conservatoire avec la nouvelle région : il faut attendre la structuration administrative. La priorité pour le Conservatoire reste l'agrément.
Raymond Joanesse intervient pour préciser qu'actuellement au niveau des régions, il est fait un état des lieux en vue d'une harmonisation future. Pas d'information sur les choix politiques qui découleront, en 1er lieu, ils seront sûrement administratifs et budgétaires. Il faut que le Conservatoire s'impose.
Daniel Yon précise que le CESER propose des stratégies pour avancer, les espaces naturels ne sont pas exclus. Identification du Conservatoire est réelle. Il est ravi et félicite les chargé(e)s de missions pour ce qu'ils apportent à la communauté scientifique et permettent ainsi un prise de conscience des uns et des autres.
Pour information, les RNR seront toujours liées aux Régions.
M. Pinçonnet de l'AESN informe que de grosses inquiétudes pèsent sur les budgets des Agence de l'Eau. Avec la nouvelle région, si actuellement le Conservatoire dépend de Seine-Amont, le changement de territoire ferait dépendre davantage de AERM.
Roger Gony précise que nos contacts avec AERM sont existants et très bons et que nous avons des contacts sérieux avec AERMC.
Pour l'instant, au niveau des Conservatoires, il faut continuer ce que nous avons commencé. Il faudra harmoniser les 3 structures, faire un bilan et valoriser le meilleur de chacun. Les Directeurs sont en contact déjà au niveau de la Fédération.
La prudence s'impose car on avance vers une inconnue. Lorsque le Conservatoire aura obtenu son agrément, cela renforcera sa position.
Vote du rapport d'activités : Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6. Rapports financiers pour 2014

En l'absence de Bruno Fauvel, M. Venault donne lecture du bilan financier établi par le Trésorier à l'aide des différents graphiques

Les chiffres du rapport 2014 sont arrondis en milliers d'euros (K€). Il faut se reporter au compte de résultat et au bilan pour les valeurs exactes.

I - Bilan.

Le bilan est arrêté à la somme de 2 258 K€.

I.1 Le Passif. (l'origine)

Les fonds dédiés diminuent (-24%) et sont constatés à 222 K€. Ces derniers, je le rappelle, représentent les engagements acquis dont les actions restent à finaliser pour permettre leur facturation. La baisse se confirme depuis 2012 et ces fonds ne représentent plus que 10% du bilan contre 44% en 2010. Dans le rapport de 2013 j'indiquais que « Nous devrions stabiliser dès 2014 aux environs de 250-300 K€ », nous sommes légèrement inférieur et on atteint ici une limite qui doit se stabiliser à ce niveau les prochaines années car de nombreux dossiers chevauchent deux exercices.

Nos dettes sont importantes et s'expliquent par les découverts des comptes courants et la Dailly (cession de créances) qui restent à rembourser. Ceci nous permet une meilleure fluidité pour régler les prestations extérieures (dossiers Natura 2000, gestion des réserves et fonds FEDER) dont il, toujours, faut attendre de long mois pour être remboursé (le record est de 22 mois pour un dossier !). Nos dettes fournisseurs augmentent également car nous avons engagé de gros travaux fin 2014 pour solder les programmes Natura 2000. Même si la planification des gros travaux s'améliore, ils se réalisent sur une période courte et contrainte (toujours à l'automne – hiver).

I.2 L'actif. (l'utilisation)

Version provisoire à approuver lors de l'Assemblée

Les produits à recevoir représentent 1,9 fois le montant de nos dettes (2,2 en 2013). Les créances augmentent et il nous faut financer ces retards. Les études en-cours sont à un niveau élevé et signale un volume important d'activités fin 2014 (réponse à de nouvelles animations Natura 2000 pour 2015-2017) et de nombreuses études en-cours en même temps dont les factures sont à éditer.

II - Le compte de résultat.

Le compte de résultat est négatif de 7,8 K€ (-7849,45 euros). Le budget prévisionnel prévoyait 1 444 K€ de charges, elles sont constatées à 1 454 K€ !

Les achats de prestations ont atteint niveau jamais égalé (440 K€) et représentent 30% des charges. Il s'agit de sommes que nous devons avancer puis nous les faire rembourser par les financeurs, notamment pour solder les dossiers Natura 2000. Le renforcement de l'équipe génère une augmentation globale en valeur absolue des charges de personnels.

Origine des produits.

Les subventions acquises en 2014, qui sont à plus de 96% des subventions d'activité, représentent 65% des produits. Nous n'avons pas sollicité l'Europe cette année (pas de nouveaux dossiers Natura 2000 et pas de compléments FEDER) car, en particulier pour le FEDER qui était antérieurement mobilisé pour les réserves naturelles, il ne restait plus de crédits disponibles sur la période de programmation qui se termine.

Daniel Yon souhaite connaître la répartition des financements Agences de l'Eau et des Conseils généraux
Conseil général de l'Aube =0
Conseil général de la Haute-Marne = en démarrage, programme sur les chauves souris
Conseil général des Ardennes = il y a 3 ans 30 000 puis 20 000. Normalement 15 000 en 2015 mais sans certitude
Conseil général de la Marne = 60 000 / an avec une légère baisse ces dernières années
Pour les Agences de l'Eau, les programmes sont différents. Actuellement la participation de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est la plus importante mais est fonction aussi du territoire.

Remerciements de l'implication et du travail effectué par Bruno Fauvel, notamment avec le Directeur et l'équipe administrative.

Intervention du Commissaire aux comptes M. Péan sur les comptes annuels et le rapport du Trésorier

Certification des comptes présentés. Il attire l'attention de l'assemblée sur les points suivants :

- Les subventions et les états d'avancement financiers des dossiers font l'objet d'un contrôle approfondi et pour répondre partiellement à la question précédente, dans les comptes, il existe un tableau des subventions détaillé par financeurs et par départements
- Conventions qui pourraient exister entre les administrateurs et votre association, pas de convention existante.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée et quitus est donné au Trésorier.

7. Nominations / démissions de Conservateurs bénévoles :

Nomination des Conservateurs :

- Le conseil d'administration du 27 septembre 2014 a accepté la candidature de Mme Alexia PELS comme conservatrice de l'étang de l'Emprunt à Dosches (10)
- Démission de Conservateurs : néant
- Appel à conservateurs dans les 4 départements de la région.

8. Budget prévisionnel et Programme d'actions 2015 :

Le budget est présenté par Philippe PINON-GUERIN, il est relativement similaire à celui de 2014 sauf pour les prestations en sous traitance ayant atteint un niveau record en 2014 d'où une programmation en diminution sur 2015.

Les subventions restent au même niveau qu'en 2014 (72%) avec un besoin de trouver de nouvelles sources de financements tels que :

- le mécénat grâce à une 1ère entreprise que nous remercions avec le projet dans le Sud de la Haute-Marne
- le partenariat avec des entreprises plus importantes comme EDF pour la RNR des Trous de Leu. Egalement des démarches en cours avec notamment, les collectivités comme Reims Métropole et Troyes.

Ces démarches sont effectuées pour nous permettre de diversifier nos financements.
Les prestations (27%) correspondent, en grande partie, à des marchés publics notamment avec l'Etat sur les

Version provisoire en attente d'approuver lors de l'Assemblée

sites Natura 2000.

Le programme 2015 valorisera les Réserves avec la fête des étangs à Belval, les inaugurations des sentiers et de futurs aménagements.

Les bonne nouvelles attendues pour 2015 : la concrétisation de la validation en RNR de la pelouse de Villemoron en Haute-Marne qui semble en bonne voie, sans oublier la RNR de l'étang de la Horre pour laquelle nous avons proposé notre candidature comme gestionnaire.

L'élaboration du programme commence l'année précédente (missions de base, gestion des sites, suivis scientifiques). Pour 2016, cette ébauche devra commencer début de l'été 2015 en rapport avec la nouvelle région. Les surfaces de travaux restent assez importantes malgré tout.

Etre animateur de 36 sites Natura 2000, c'est assez conséquent avec des sites nouveaux comme les terrains militaires qui vont représenter un temps important en terme de travail à effectuer et de temps à passer. Il existe également des sites où les opérations ont été mises en sommeil mais vont redémarrer (Villechétif). Par contre pour 2015, une seule rédaction de DOCOB, celui des carrières de Chevillon Fontaine et du Perthois sur 2 régions différentes.

Pour redynamiser l'implication des conservateurs bénévoles, un 2ème RDV est prévu le 4 juillet dans la vallée de la Vesle.

Concernant l'agrément : le plan d'actions quinquennal est structuré sur 4 axes :
- les 4 missions de base
- conseiller initier et participer à la mise en place de démarche territoriale en faveur de la biodiversité
- participer aux dynamiques de transmission des savoirs et des réseaux notamment au niveau local (PNR-LPO,…)
- consolidation de notre fonctionnement : Gérer et organiser la structure financière sur des bases solides. Stucture qui évolue avec, non pas la fusion des Conservatoires, mais avec le rapprochement et la mutualisation des Conservatoires.

Pour information, les démarches sont en cours actuellement entre les trois directions, elles mettent en évidence l'histoire de chaque Conservatoire mais aussi les différences de fonctionnement (financement, organisation, équipe salariée, etc…). Ce travail est déjà grandement avancé et les rencontres vont s'intensifier cette année avec notamment la 1ère rencontre des Présidents prévue le 6 juin prochain en Alsace.

Roger Gony revient sur la question de Daniel Yon sur la répartition des financements par Agence de l'Eau :
- 24% Seine-Normandie
- 4% Rhin-Meuse
- 1% Rhône Méditerranée Corse

Ces financements sont proportionnels aux surfaces.

Le budget prévisionnel et le programme d'actions sont approuvés à l'unanimité.

9. Elections membres du Conseil d'administration :

Tiers sortant, actuellement 12 membres dont seulement 2 femmes
Membres sortants : Roger Gony, Pascal Corneux, Jean-Claude Deschatres et Claude Lecomte.
Les membres sortants se représentent mais pas de nouvelle candidature.
Quelques rappels sur l'élection.
Bureau de dépouillement : Frédéric Pierrot + Dominique Marion (nouvelle adhérente résidant dans les Ardennes).

Résultats :
- 33 adhérents présents,
- 32 pouvoirs,

Soit 65 votes exprimés :
- ✓ Roger GONY : 65 voix
- ✓ Pascal CORNEUX : 65 voix
- ✓ Jean-Claude DESCHATRES : 65 voix
- ✓ Claude LECOMTE : 65 voix

10. Montant des cotisations 2016 :

Actuellement :

Version provisoire à approuver lors de l'assemblée

- 10 € = membre sympathisant
- 18 € = membre actif
- 25 € = membre actif avec Savart
- 25 € = abonnement Savart seul

Le Président propose de reconduire ces montants.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Questions écrites :

Future région : déjà débattue

M. Jacques Germann sur la prolifération des espèces invasives. Sujet important mais qui ne concerne pas directement le Conservatoire car espèce non présente sur nos sites. L'AERM a fait des études, il ne suffit pas de couvrir, il faut d'autres plantations qui prennent le dessus.
Marc Deroy informe qu'il y aura un colloque "Flore 54" le 11/06/2016 qui abordera le sujet

M. Jean-Marie Julliot sur la remise en état du chemin de Ronde de l'Etang de Ramerupt : prévu dans le programme de 2015 mais pas de réponse précise en l'absence de Bruno Fauvel et d'Alexandre Antoine.
Le Directeur précise que des réflexions sont menées car selon les projets, des normes importantes peuvent être imposées et peuvent rendre ces aménagements très onéreux.

Mme Myriam Boisard aimerait connaître des personnes adhérentes pour éventuellement pouvoir faire du covoiturage mais Roger Gony informe que le fichier n'est pas diffusable. Voir peut-être au niveau du site internet.

12. Interventions des personnalités présentes :

La parole est donnée aux différentes personnalités présentes :

M. Pinçonnet informe qu'actuellement une consultation public pour le SDAGE est en cours jusqu'à la mi juin et invite les citoyens à y participer.
Il déplore que le budget des Agences de l'Eau soit réduit, ce qui entraîne une plus grande priorisation des actions. Pour chaque projet émergeant, ne pas perdre de temps car si au jour d'aujourd'hui, il n'y a pas de refus, certains projets peuvent être différés.
Quant aux acquisitions, si le rôle et la compétence de la SAFER sont élargis , les comités techniques fonctionnement actuellement avec un commissaire pour les finances et l'agriculture, il serait souhaitable, selon lui, d'y ajouter un commissaire en environnement.
Roger Gony le remercie pour son intervention mais aussi pour ses conseils d'anticipation.

M. Joannesse réitère le soutien et la confiance de la Région, notamment avec sa participation financière pour les 6 Réserves Naturelles Régionales que nous avons en gestion mais aussi par son accompagnement sur 2 programmes importants "chauves-souris" et "Maculinea".
Il remercie le Conservatoire pour les services rendus à la collectivité et félicite toute l'équipe (Administrateurs, salariés et bénévoles) pour la défense de la biodiversité qui est un enjeux important.
Roger précise que les 2 programmes cités par M. Joannesse sont des programmes nationaux.

M. Notat remercie le Conservatoire pour son invitation mais aussi pour le travail effectué qu'il soutient au niveau de la Région mais aussi de sa commune. Même si la situation actuelle est difficile, en avoir connaissance peut permettre de mieux s'adapter aux nouvelles règles.
Roger Gony le remercie pour ses encouragements et lui donne rendez vous à la fête des étangs à Belval.

Mme Robin revient sur la réforme territoriale qui est en cours avec la fusion à terme des 3 DREAL, pour l'instant des diagnostics sont en cours. Elle souhaite que nos demandes soient effectuées très tôt dans l'année pour plus d'efficacité mais reconnaît une amélioration constante de fonctionnement entre nos services ces dernières années.

Mme Edouard souligne la qualité des présentations de cette assemblée. L'ONF et le Conservatoire ayant des dossiers et un intérêt commun, elle souhaite un partenariat renforcé avec des rencontres plus fréquentes. Malgré la réforme territoriale, les structures de base sont les agences et le travail entre nos structures s'effectue au niveau local.

13. Clôture de l'Assemblée Générale

Version provisoire à approuver lors de l'assemblée

Roger Gony souhaite dédier les présentations qui vont suivre à M. Warnier qui participe à cette assemblée. Il tient à le remercier pour nous avoir permis l'acquisition des marais des Trous de Leu qui fera l'objet de la visite de l'après-midi pour ceux qui le souhaitent.

M. Warnier rend hommage à Maître Lescout, notaire qui a contribué et démêlé une situation juridique pour permettre cette vente.

Pierre Detcheverry présente un tour d'horizon des "10 ans d'actions en faveur de la préservation des marais de la Vesle" et laisse ensuite la parole à Marion Jansana pour la présentation et l'évolution du site de la "RNR marais des Trous de Leu".

Roger Gony déclare close l'assemblée générale et invite les membres a partager le verre de l'amitié

Le Secrétaire, Le Président,

Jean-Marie SOGNY Roger GONY

Version provisoire à approuver lors de l'assemblée